

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 21 - 25 octobre 2002**

## **NOTES D'INFORMATION**



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.3/2002/INF/24**

2 octobre 2002

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PARTICIPATION DU PAM AU PROCESSUS D'APPELS COMMUNS**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## CONTEXTE

1. À sa session annuelle en 2002, le Conseil d'administration a pris note de l'exposé oral sur le processus d'appels communs (CAP) fait par M. Ross Mountain, Coordonnateur assistant des Secours d'urgence et Directeur de l'OCHA à Genève. Le Conseil a souligné l'intérêt qu'il portait à la participation du PAM au CAP et aux efforts déployés par le Programme pour renforcer le processus.
2. Le Programme alimentaire mondial joue un rôle capital dans le processus d'appels communs. Ses besoins et les contributions des donateurs au titre du CAP sont systématiquement plus importants que ceux de toute autre organisation. Le PAM participe non seulement au volet aide alimentaire du CAP mais aussi à tout ce qui concerne la logistique, les communications, la sécurité et la coordination sur le terrain. A ce niveau, le PAM joue un rôle important dans l'analyse du contexte général, en particulier dans la mise en place du scénario, la planification d'urgence et les stratégies de redressement. Autour de ces secteurs clés, le Programme s'est attaqué à d'importants problèmes touchant à de multiples secteurs comme le VIH/SIDA, la problématique hommes-femmes et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Il participe aussi au Comité permanent interorganisations<sup>1</sup> (IASC) et au sous-groupe de travail du comité sur le CAP.
3. Le PAM a mis au point une approche institutionnelle du CAP et il est maintenant bien placé pour poursuivre une stratégie qui ajoute de la valeur à ses opérations, appuie une action humanitaire cohérente et donne confiance aux donateurs dans les interventions humanitaires des Nations Unies.

## RENFORCEMENT DU PROCESSUS

4. Depuis son approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1991, le CAP s'est beaucoup amélioré en tant qu'instrument d'établissement de la stratégie et de coordination. Le PAM appuie le plan d'action approuvé par l'IASC pour renforcer le CAP en mettant l'accent sur l'engagement de la hiérarchie supérieure à l'égard du Processus et sur le rôle du CAP en tant qu'instrument de plaidoyer, de planification stratégique et de coordination. Le PAM voit dans ses propres évaluations internes du CAP un instrument au service de la mobilisation des ressources et de la participation du Programme au processus d'appels communs.
5. Le PAM apprécie les efforts déployés par les donateurs, dans le cadre des Retraites des donateurs de Montreux pour améliorer le CAP en centrant les efforts sur la coordination, la transition, la problématique hommes-femmes, l'adoption d'un cadre des résultats du CAP et le renforcement des rapports axés sur les résultats. Le PAM apprécie les efforts consentis par les donateurs pour coordonner leurs actions afin d'améliorer une distribution équitable de l'aide humanitaire entre secteurs et entre situations d'urgence.

---

<sup>1</sup> Le Comité permanent interorganisations comprend des membres (FAO, OCHA, PNUD, FNUAP, UNICEF, HCR, PAM, OMS) et des invités permanents (Comité international de la Croix-Rouge, Conseil international des agences bénévoles, Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant rouge, InterAction, Organisation internationale pour les migrations, Comité permanent pour la réponse humanitaire, Groupe de renforcement de la recherche/PDI, Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et Banque mondiale).



6. Dans les opérations d'urgence complexes, le PAM joue toujours un rôle clé dans le secteur de l'aide alimentaire. La définition des besoins, la stratégie utilisée pour assurer la sécurité alimentaire et la manière dont cette stratégie s'insère dans le contexte humanitaire général constituent des éléments essentiels de la crédibilité du CAP. Pour assurer cette crédibilité, le PAM s'efforce de tirer parti des enseignements des opérations antérieures et de présenter un tableau clair des besoins évalués. Le Programme fait aussi davantage d'efforts pour renforcer les mesures de suivi et l'établissement des rapports, les résultats étant mesurés en fonction d'une série d'indicateurs vérifiables.
7. Le PAM considère que le CAP offre un instrument d'une grande souplesse qui doit être maintenu pour la collecte de fonds et la coordination jusque dans les situations de transition, lorsque le gouvernement est en mesure de coordonner, de planifier et d'exécuter lui-même les activités de développement. Le CAP assure la continuité depuis l'opération d'urgence jusqu'au début de la période de reconstruction et de relèvement. Avec l'appui des mécanismes d'intervention interinstitutions déjà en place, il peut faciliter le renforcement des capacités au niveau du gouvernement et de la société civile, en évitant les bouleversements causés par le changement des acteurs principaux.
8. Le PAM appuie les efforts de l'OCHA pour améliorer la formation des Coordonnateurs pour les questions humanitaires (HC) dans le cadre du Processus d'appel commun. Les HCs assurent la direction du CAP; le niveau et la qualité de leur participation influent donc directement sur la qualité de la stratégie fixée et de la coordination pendant toute la durée de l'opération.

## GESTION INTÉRIEURE DU CAP AU PAM

9. Le PAM a beaucoup progressé au cours des deux dernières années en ce qui concerne l'institutionnalisation de l'approche du CAP. Comme le CAP couvre la mobilisation des ressources, l'évaluation des besoins, la planification stratégique et les activités de plaidoyer, il pose des problèmes au sein de l'organisation du fait que l'élaboration et la mise en oeuvre des appels communs font intervenir un grand nombre de fonctions et de services.
10. Le PAM a établi un réseau de coordonnateurs du CAP au siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays. Ce réseau est le moteur de l'engagement du PAM à l'égard du CAP et fournit de nombreuses occasions d'échanges d'informations et de données d'expérience. Les problèmes posés par le processus d'appel commun sont complexes; il est donc capital d'investir dans les gens et dans l'opération.
11. Pour ces raisons, le PAM a établi un programme de formation au CAP, reconnu par le Groupe de travail de l'IASC comme étant l'un des meilleurs parmi les programmes des organisations des Nations Unies. Trois stages de formation au CAP ont eu lieu depuis juin 2001. Au départ conçue seulement pour les coordonnateurs du CAP dans les bureaux de pays, la formation a été élargie aux Directeurs de pays, aux représentants des bureaux régionaux et aux représentants des services du Siège concernés. Elle a permis de "capter" l'apprentissage et les meilleures pratiques (c. à d. d'enregistrer les informations recueillies en vue d'une future utilisation) et, ce qui est plus important, de prendre les mesures voulues en fonction des résultats. Les deux ateliers de 2002 ont permis d'identifier des questions en rapport avec les problèmes institutionnels et la manière dont le PAM conçoit le CAP, sur lesquelles pourrait porter l'apprentissage. Le personnel du PAM a participé en outre à la formation des formateurs organisée par l'OCHA et, en qualité de modérateur à des ateliers sur le CAP organisés sur le terrain par l'OCHA.



12. Pour compléter le programme de formation au CAP et renforcer la participation du PAM à l'activité, une directive du Département des Opérations sur le sujet (OD2002/006) a été diffusée à tout le personnel. La directive traite des rôles et des responsabilités, ainsi que de l'établissement des rapports financiers en rapport avec le CAP et propose des directives pour les projets du PAM dans le cadre du CAP.

---

## CONCLUSION

13. Le lancement mondial du Processus d'appel commun aura lieu les 19 et 20 novembre 2002, avec la participation du Directeur exécutif du PAM qui sera alors au Japon. M. Morris mettra l'accent sur la situation d'urgence en Afrique australe et sur la République populaire démocratique de Corée.
14. Le PAM est beaucoup plus engagé qu'il ne l'était dans le CAP et il dispose maintenant d'une base solide pour établir une approche stratégique bien centrée. Il mettra tout en œuvre pour améliorer l'exécution des programmes généraux d'aide humanitaire au profit des bénéficiaires.

